

travaux et recherches de l'ifri



LES ÉTATS ARABES
FACE À LA
CONTESTATION
ISLAMISTE

sous la direction de

Bassma KODMANI-DARWISH

May CHARTOUNI-DUBARRY



ARMAND COLIN



institut français
des relations
internationales

CHAPITRE 3

La politique du régime égyptien à l'égard des mouvements islamistes

Wahid Abdel Meguid *

Cette étude vise à analyser et à comparer l'évolution des stratégies du pouvoir égyptien à l'égard de chacune des trois grandes mouvances de l'islamisme dans le pays — les Frères musulmans (*Ikhwan*), les groupuscules violents et les mouvements salafistes — de 1981 à 1995.

Cette approche comparative nécessite un rappel des différentes stratégies adoptées avant 1981. Le critère de base pour l'évaluation de ces politiques réside dans leur capacité intrinsèque à garantir un certain degré de stabilité politique, entendue ici au sens large du terme, et qui ne se limite pas à l'élimination des symptômes habituels d'instabilité. Cette stabilité se mesure à l'existence d'un environnement politique véritablement pluraliste et engageant le pays sur la voie de la démocratisation. L'instauration d'un tel système requiert deux conditions :

- Elargir le champ de l'activité légale et ouvrir le système aux différentes forces politiques qui s'engagent à agir et à exercer leur fonction d'opposition dans le strict cadre de la légalité.
- Réduire autant que possible la marge de manœuvre des forces extrémistes (en l'occurrence, l'extrémisme religieux).

Ainsi, la question essentielle est de déterminer dans quelle mesure ces différentes stratégies ont contribué à instaurer un climat de stabilité politique en Egypte et, partant de là, d'en définir les principales carences ainsi que les moyens d'y remédier.

Nous nous attacherons, dans un premier temps, à établir une cartographie aussi claire que possible d'un mouvement islamiste fondamentalement

* Maître de recherche et responsable du secteur d'études arabes au Al Ahran Center for Political and Strategic Studies (Le Caire).

hétérogène et d'une grande complexité. Ce préambule est indispensable pour bien saisir les revirements fréquents, parfois brutaux, de la politique du régime au cours de la période étudiée, et même pendant la décennie qui l'a précédée.

Cartographie des mouvements islamistes en Egypte

Trois tendances bien spécifiques et distinctes se partagent le « paysage » islamiste en Egypte :

- Les salafistes, représentés par diverses associations telles que *Al Gam'iyah Al Sbar'iya* et *Ansar Al-Sunnah* ainsi que par une poignée d'éminents érudits religieux et de cheikhs. A l'inverse des Frères musulmans et des groupuscules radicaux, les mouvements salafistes sont rarement traités dans les nombreuses études sur les mouvements islamistes en Egypte et dans d'autres pays arabes. Certaines de ces analyses confondent à tort les Frères musulmans avec les salafistes malgré des divergences sensibles entre ces deux mouvances.

- Le mouvement islamiste modéré, principalement les Frères musulmans (*Ikhwan*).

- Les groupes extrémistes violents, dont les plus importants sont *Al Gama'a Al-Islamiya* et l'organisation du *jihad*.

La typologie adoptée ici se fonde sur les différences fondamentales, parfois antinomiques, entre ces trois tendances. Cela n'a rien d'étonnant et n'est pas propre aux mouvements islamistes. On a pu, en effet, relever des contradictions similaires au sein même de familles politiques, telles que le marxisme, le libéralisme ou le conservatisme.

Historiquement, le salafisme est le premier mouvement religieux de l'Egypte « moderne » puisqu'il est apparu avant les Frères musulmans ou les groupes violents. Cette mouvance est aujourd'hui influencée par l'école wahhabite et se distingue surtout par sa prise de distance à l'égard de l'action politique directe. C'est sans doute pour cette raison que les chercheurs l'ont souvent négligée et sous-estimée. Les salafistes ne s'occupent donc pas de politique et s'attachent à « *corriger la croyance et les pratiques religieuses* » en vue d'une réforme globale. Ils visent à purifier l'islam de ce qu'ils considèrent comme des hérésies et aspirent au retour à « *l'islam des pères vertueux* ». Il s'agit cependant de la tendance la plus rigide et la plus conservatrice de tous les mouvements islamistes, qui prend le message des textes sacrés au pied de la lettre, rejetant toute interprétation et tout raisonnement. Le salafisme s'arrête donc à un concept de l'islam tel qu'il était à l'ère bédouine sans prendre en compte le patrimoine national dans le domaine des sciences et de

l'ijtihad philosophique et rationnel. Il condamne cet héritage, le considérant comme une véritable calamité pour l'islam ¹.

Les origines de cette école remontent à l'époque abbasside où il s'agissait de faire face à la tendance rationaliste dans la pensée islamique ². Cependant, c'est l'appel wahhabite qui a introduit cette tendance dans de nombreux pays musulmans, dont l'Égypte, où se sont formés de petits cercles, puis des associations de salafistes. En outre, cette pensée fut introduite à El-Azhar où l'on assiste, depuis le siècle dernier, à un conflit entre salafistes et réformateurs menés par Muhammad Abdou. La première institution représentative de l'école salafiste est *Al-Gam'iya Al-Sbar'iya*, créée en 1912.

En Égypte, le salafisme adopte une attitude négative à l'égard de la pensée rationnelle. Dans ce sens, il peut être considéré comme l'une des principales sources d'inspiration de l'extrémisme religieux. En le distillant dans l'esprit de certains jeunes, il contribue à les préparer psychologiquement à rejoindre les groupuscules radicaux. Au niveau « épistémologique », il existe une grande similitude entre les salafistes et les mouvements islamistes violents. Ainsi, contrairement aux Frères musulmans, tous deux condamnent les auteurs de péchés graves (*kaba'er*) pour blasphème.

Les *Ikhwan*, en revanche, ont une vision beaucoup plus large qui touche à tous les domaines de la vie, dépassant ainsi le prisme étroit des salafistes. Ils croient en effet à l'action pacifique progressive. Hassan Al-Banna critiquait franchement le salafisme en expliquant que : « Certains pensent, à tort, que l'islam se limite à une pratique religieuse spirituelle et dévote. Quant à nous, nous considérons l'islam comme régissant aussi bien le temporel que le spirituel » ³.

Dès la fin des années 30, les *Ikhwan* se sont directement impliqués dans l'action politique. Tout en appelant à l'établissement d'un Etat islamique, ils n'ont jamais accusé le régime de blasphème. En cela, ils se démarquent nettement des groupes violents (outre les désaccords entre les deux sur les moyens et la stratégie du changement). La tendance représentée par les *Ikhwan* ne croit pas au changement par le sommet. Cependant, elle a eu recours à la force à certains moments, notamment sous la pression de la cause palestinienne ou en réaction à la violence pratiquée contre elle. Mais depuis leur retour sur la scène politique, au début des années 70, les Frères musulmans rejettent cette forme d'action et dénoncent ceux qui la pratiquent au nom de l'islam et pour qui la violence est au cœur du concept religieux de « *jihad* » (guerre sainte). Au contraire, pour les *Ikhwan*, le *jihad* est un concept beaucoup plus large appelant un changement par la base.

1. Voir, par exemple, Abdel-Khaleq Birzada, *Mubammad Elias, Baina Al Mu'aedeen wal Mu'aredeen (Mubammad Elias entre partisans et opposants)*, Al-I'tissam, Le Caire, 1985.

2. Muhammad Emara, *Tarikh Al-Firag Al-Islamyah (Histoire des factions islamiques)*, Institution arabe d'études et de publications, Beyrouth, 1974, p. 124-128.

3. Hassan Al-Banna, *Da'awatuna (Notre appel)*, librairie Wahba, Le Caire, 4^e édition, 1974, p. 23.

Sur ce point, les activités des *Ikhwan* recourent celles des salafistes et les deux mouvements se sont souvent trouvés en rivalité dans le domaine de l'action sociale et économique menée à travers les mosquées et l'action au niveau de la base. Mais compte tenu du désengagement progressif de l'Etat des services sociaux et de la demande croissante que cela a entraîné au niveau de la population, cette rivalité n'a pas, à ce jour, conduit à une confrontation, malgré certains incidents mineurs. Les *Ikhwan* gardent cependant l'avantage dans une action sociale plus élaborée, en particulier au sein des associations professionnelles.

Quant aux groupes violents, ils ne sont pas concernés par l'action sociale, le changement ne pouvant intervenir, pour eux, que par le sommet : « *La tête du poisson est la première partie à pourrir* ». Cependant, ils récoltent les fruits de l'action menée par les salafistes en attirant une jeunesse désormais réceptive aux thèses extrémistes. Il existe des points communs entre les salafistes et les groupes violents sur le plan intellectuel (tel le fait de considérer les pécheurs comme des blasphémateurs) ainsi que sur certaines grandes questions telle que la priorité absolue accordée au rétablissement du califat.

Les *Ikhwan* appartiennent à la pensée islamique dominante qui considère les auteurs de fautes graves comme de simples pécheurs. En outre, la question du califat est loin d'être prioritaire. Présents dans plusieurs pays, les Frères musulmans agissent essentiellement dans le cadre de l'Etat, malgré l'existence d'une organisation transnationale. Leur comportement politique est semblable à celui de tout autre mouvement politique moderne. Ils participent aux élections et agissent au sein des parlements quand ils le peuvent, ce qui leur vaut d'être la cible de critiques virulentes de la part des groupes violents⁴. Ils ne rejettent pas la démocratie et se disent respectueux du pluralisme⁵. Toutefois, on peut douter de ce dernier engagement au cas où ils parviendraient au pouvoir.

Même si ces interrogations sont légitimes, elles ne doivent pas conduire à confondre les *Ikhwan* et les groupes violents, même arbitrairement. Cet amalgame, qui reflète en réalité un parti-pris contre l'ensemble du mouvement islamiste, ne résisterait pas à une analyse épistémologique rigoureuse⁶. Les détracteurs des Frères se fondent, entre autres, sur le patrimoine intellectuel relativement pauvre des *Ikhwan* qui se sont toujours montrés, il est vrai, davantage préoccupés par l'activisme sur le terrain que par la

4. Voir, par exemple, Ayman Al Zawahry, *Nush Al Ummah fi Igtinab Majlis Al-Ummah* (Conseiller à la nation d'éviter le Parlement), étude non publiée, non datée, mais circulant en 1994.

5. Les *Ikhwan* publièrent un communiqué important, en février 1994, intitulé : « Sur la *Shura* et le pluralisme dans la société musulmane ».

6. Voir l'analyse détaillée présentée au colloque tenu par la Konrad Adenauer Stiftung, Malte, octobre 1994.

réflexion. Ils n'ont pas apporté de contribution intellectuelle significative, optant même pour une certaine ambiguïté idéologique en vue d'attirer les différents secteurs de la société. Ils mettent l'accent sur des thèmes généraux sans se soucier des détails et se réfèrent à un islam aux contours vagues, surtout en ce qui concerne l'Etat et la société. Cela ne justifie pas pour autant cette politique d'assimilation abusive faite avec l'aile radicale et violente, telle que la pratique le régime depuis le début des années 90 et dont les effets ont été, jusque là, déplorables pour la stabilité du pays. Dans les années 70 et 80, le pouvoir avait opté pour une tout autre stratégie qui n'a pas manqué, elle aussi, de soulever une série de problèmes, comme il sera expliqué ci-après.

La politique du régime à l'égard des *Ikhwan*

Au cours des années 70 et 80, la stratégie du régime égyptien a été surtout marquée par la continuité en dépit de quelques modifications intervenues dans la période qui a suivi septembre 1981. Mais, depuis le début des années 90, on assiste à un changement d'attitude vis-à-vis de la contestation islamiste.

Au début des années 70, le président Anouar al-Sadate décida de mettre un terme à la politique de confrontation générale initiée depuis 1954 à l'encontre des Frères musulmans. Les prisonniers furent relâchés en masse et autorisés à reprendre leurs activités tandis que l'une des publications des *Ikhwan* (*Al Da'awa*) recommença à paraître en 1976. Cependant, l'organisation elle-même, dissoute en 1954, ne put se reconstituer légalement, le régime rejetant systématiquement toutes les demandes de légalisation sans cesse renouvelées par les responsables du mouvement. Ainsi, le gouvernement adopta une politique à double tranchant, s'efforçant, d'une part, de contenir le mouvement en établissant un minimum de coopération indirecte, et, d'autre part, de lui refuser un statut légal afin de limiter ses activités. Cette ambivalence s'explique par deux facteurs : une méfiance tenace dont l'origine remonte à 1954 et les réticences face à une action politique d'inspiration religieuse. La loi de 1977 sur les partis politiques interdisait d'ailleurs la constitution de partis sur une base religieuse⁷. En outre, le régime chercha à se servir des *Ikhwan* pour marquer la fin de la politique socialiste nassérienne et contrebalancer ainsi le poids des forces de gauche favorables à cette politique. En somme, il opta pour une politique d'« endiguement » tout en laissant une certaine marge de manœuvre.

Cette attitude a été généralement interprétée comme une volonté du pouvoir de s'appuyer sur les *Ikhwan* pour écraser la gauche. Certains sont même allés jusqu'à affirmer que celui-ci leur apportait un soutien direct dans

7. Loi n° 40 de 1977 sur les partis politiques.

leurs affrontements sporadiques avec les autres mouvements, notamment en leur fournissant des armes ⁸. Une telle accusation semble tout à fait excessive au vu du refus réitéré du régime de légaliser le mouvement. Les *Ikhwan* ont sans conteste usé de leur marge de manœuvre pour combattre la gauche, mais rien n'indique qu'ils agissaient ainsi sur ordre du pouvoir ni même en coordination avec lui. Kamal Abu Magd, qui joua un rôle fondamental dans le rapprochement entre Anouar al-Sadate et les *Ikhwan* — il occupait un poste important dans l'organisation de Jeunesse au début des années 70, puis devint ministre de l'Information en 1977 —, a nié toute forme de connivence ⁹.

Cette affirmation selon laquelle le régime a activement soutenu les *Ikhwan* contre la gauche s'appuie surtout sur les événements survenus entre 1972 et 1975 au sein du campus universitaire. Mais il semble qu'il y ait eu confusion entre les *Ikhwan* et certains groupes religieux. En effet, concernant l'université du Caire, le groupe *Shabab al Islam* (Jeunesse de l'islam), qui a effectivement coopéré avec le pouvoir pour faire échec aux nassériens, n'avait pas partie liée avec les autres groupes religieux qui y foisonnaient et qui seront plus tard connus sous le nom de « Groupe islamique » ; selon l'un des fondateurs de *Shabab al-Islam*, Waël Osman ¹⁰, le régime aurait réussi à contrôler ce groupe par l'intermédiaire de l'Union socialiste. Au sujet de la manipulation de son mouvement par le gouvernement, il affirme : « *J'ai fini par réaliser que Shabab al-Islam soutenait ceux-là même qui cherchaient à l'utiliser pour faire taire les communistes pour ensuite le réduire à son tour au silence* » ¹¹. Les déclarations apportent la preuve que ce mouvement n'était pas une branche des Frères musulmans.

Par ailleurs, certains dirigeants de la gauche estudiantine de l'époque confirmèrent ce fait ¹². L'un d'entre eux affirma que le pouvoir « *tenta de convaincre certains étudiants que le mouvement étudiant de 1972 était antireligieux et chercha, dans ce but, à créer une organisation avec un groupe religieux* » ¹³. Un autre reconnut que *Shabab al Islam* ne faisait pas partie du mouvement islamiste car il se forma à un moment où la mouvance islamiste ne s'était pas encore imposée au sein des universités ¹⁴.

8. Samir Na'eem, *Al Mubadedat al Iqtissadeya wal Igtimaeyab Liltataruf al Dinî* (Les caractéristiques sociales et économiques de l'extrémisme religieux), lors du colloque sur la religion dans la société arabe, Centre d'étude de l'unité arabe, Beyrouth, 1990, p. 235.

9. Voir la déclaration de Kamal Abu Magd au colloque sur les islamistes et le libéralisme, *Al-Hayat*, 21 avril 1993.

10. Waël Osman, *Asrar Al Haraka Al Tullabeya* (Les secrets des mouvements étudiants), Maddkour, Le Caire, 1976, p. 113-164.

11. *Ibid.*

12. Voir les déclarations de Ahmad Abdallah et Ahmad Baha'a Aldin Sha'aban, *Al Haraka Al Tullabeya Fi Misr* (Le mouvement étudiant en Egypte), Centre d'études Al Geel, Le Caire, 1995.

13. Ahmad Baha'a Aldin Sha'aban, *Ibid.*, p. 32-33.

14. Iman Yehya, *op. cit.*, p. 43.

Néanmoins, il est clair que le régime laissa aux *Ikhwan*, comme à d'autres groupes religieux, une marge de manœuvre non négligeable. Certains de ces mouvements étaient salafistes tandis que d'autres constituaient les embryons des groupuscules islamistes les plus radicaux. Le régime alla même jusqu'à encourager ces derniers dans leur volonté de marginaliser les *Ikhwan*. L'exemple le plus clair fut celui du groupe *Al Muslimeen*, plus connu sous le nom de *Al-Takfir wal Hijra*, qui fut encouragé à recruter des jeunes pour les empêcher de venir grossir les rangs des Frères musulmans¹⁵. Lorsque le phénomène de la violence islamiste s'aggrava, à la fin des années 70, le régime s'appuya sur les *Ikhwan* pour faire face à l'extrémisme. Omar Al Telmessany (le dirigeant suprême des Frères musulmans de l'époque) ainsi que les autres responsables du mouvement furent mis à contribution. Dans son récit des événements de 1981, année de la vaste campagne d'arrestations qui frappa les Frères musulmans, Al Nabawy Ismail, ministre de l'Intérieur d'octobre 1977 à 1982, affirma qu'il s'était opposé à l'arrestation de Omar Al-Telmessany. Il aurait alors soutenu, face au président Sadate, que « *Telmessany était un dirigeant modéré qui se rendait souvent dans les universités pour combattre les idées propagées lors des conférences et des colloques organisés par les groupes extrémistes appelant à l'escalade et à la provocation. Il s'opposait à leurs arguments au point d'être parfois rejeté par ces groupes. Son action méritait la reconnaissance et non l'emprisonnement* »¹⁶. Al Nabawy Ismail explique l'insistance de Sadate à maintenir Omar Al Telmessany et les autres dirigeants des *Ikhwan* en détention par un souci de contrebalancer l'arrestation du pape Shenouda et des autres dignitaires de l'Eglise copte.

Cette double stratégie, à la fois d'endiguement et de coopération avec les Frères musulmans, n'était donc pas seulement liée à l'attitude du régime envers la gauche mais répondait aussi au souci de contrôler étroitement l'action des *Ikhwan*, surtout en cas de profondes divergences d'opinion. Ce fut notamment le cas lorsque Sadate se rendit à Jérusalem, puis lors de la signature des accords de Camp David et du traité de paix avec Israël. Les *Ikhwan*, comme d'autres forces et partis politiques, prirent résolument position contre le processus de paix¹⁷.

Ces désaccords n'ont toutefois pas empêché les dirigeants des *Ikhwan* de s'opposer à l'extrémisme religieux, en coopération avec le pouvoir. L'invasion soviétique de l'Afghanistan a grandement contribué à désamorcer la tension provoquée par le processus de paix et à relancer la collaboration entre le pouvoir et les Frères musulmans. Une certaine liberté fut à nouveau accordée aux *Ikhwan* pour appeler au *jihad* en Afghanistan, à travers des campagnes de dons ou de recrutement de volontaires. Il faut cependant noter

15. Salah Eissa, *Technologia Tarbiyat Al Irbabeyeen* (La technique pour former des terroristes), *Al Wafd*, 16 juillet 1992.

16. Mémoires de Nabawi Ismail, *Al Hayat*, 8 mai 1995.

17. Voir les numéros du magazine *Al Da'awa* de 1978-1979.

que les *Ikhwan* ne dépêchèrent leurs membres en Afghanistan que pour effectuer des actions humanitaires ou entreprendre des efforts de médiation entre les différentes factions de moudjahiddin¹⁸. La politique de double langage du régime à l'égard des *Ikhwan* se poursuivit tout au long des années 80, mais la méfiance à leur égard persista, et même se renforça. Le pouvoir semblait de plus en plus réticent à les utiliser comme contrepoids aux autres forces politiques et un frein fut progressivement mis à cette stratégie de coopération limitée.

Ce revirement est essentiellement dû à trois facteurs :

– L'assassinat de Sadate révéla l'ampleur de la menace islamiste de façon générale et modifia fondamentalement l'attitude du pouvoir à l'égard des *Ikhwan*.

– Au début des années 80, la stratégie du régime a consisté à rechercher l'apaisement avec toutes les forces politiques, y compris la gauche sortie considérablement affaiblie des élections législatives de 1984.

– L'activisme des *Ikhwan* au sein de la communauté politique et des organisations professionnelles les révéla comme une force politique réelle capable d'élargir sa base populaire.

Depuis 1984, ce dernier facteur est celui qui préoccupe le plus les dirigeants dans l'évolution de la situation et détermine leur perception de l'enjeu que représentent les *Ikhwan* et leur manière de le gérer. Cette année-là, la liste des *Ikhwan* obtint six sièges aux élections partielles de l'ordre des médecins. Par la suite, leur influence n'a cessé de croître au sein des organisations professionnelles les plus importantes, comme celles des ingénieurs et des pharmaciens et, à partir de 1992, des avocats. Mais 1984 marque aussi la participation des Frères musulmans, par l'intermédiaire des listes du parti *al Wafd*, aux élections législatives à l'issue desquelles huit des leurs font une entrée sans précédent au Parlement. Lors des élections de 1987, ils forment une coalition avec les Partis du travail et des *Abrar*, et obtiennent 35 sièges (sur les 60 remportés par la coalition au pouvoir). Ils deviennent ainsi le premier groupe d'opposition au Parlement¹⁹.

Ainsi, dans les années 80, les *Ikhwan*, sans statut légal, ont quand même réussi à participer pleinement à la vie politique et à s'implanter au cœur de la société civile. Le pouvoir continua à tolérer leurs activités politiques comme il l'avait fait au cours des dix années précédentes. Cette politique fut utile

18. Anwar Al Hawwary, *Al Harakat Al Islamyah fil Alam al Arabi* (Les mouvements islamistes dans le monde arabe), dans *Le rapport stratégique arabe 1994*, Centre d'études politiques et stratégiques, Le Caire, 1995, p. 304-306.

19. Sur la position des *Ikhwan* dans le système politique, et leurs relations avec les partis officiels, voir Wahid Abdel Meguid, *Al Abzab Al Massreyah Min Al Dakbil*, (Les partis égyptiens vus de l'intérieur), Al Mahroussa, Le Caire, 1993, p. 182-198.

pour la stabilité dans la mesure où elle incita les *Ikhwan* à agir dans un cadre légal. Elle était de nature à consommer la rupture avec l'aile extrémiste du mouvement islamiste qui rejetait l'action pacifique, et à isoler les salafistes qui s'opposaient à l'action politique directe. Cette stratégie devait également pousser les Frères musulmans à s'affirmer comme une force politique plutôt que comme une association religieuse et leur permettre de s'exercer à la politique dans un cadre démocratique.

L'expérience des *Ikhwan* au sein des organisations professionnelles est particulièrement intéressante. Elle leur a permis de gérer de grandes associations, d'avoir affaire aussi bien aux musulmans qu'aux coptes, et de traiter à la fois des problèmes d'ordre professionnel et public. Ils ont commencé par saisir le sens de l'alternance au sein des associations à travers leur participation régulière aux élections où ils ont connu succès et défaites. Ils gagnaient parfois un tour, puis perdaient le suivant, comme lors des élections au sein du syndicat des vétérinaires où ils furent majoritaires en 1986, mais battus en 1988.

La participation des *Ikhwan* aux élections législatives de 1984 et 1987 les amena à se comporter comme un parti politique. L'idée de créer un parti pour les représenter commença à faire son chemin, du moins dans l'esprit de certains de leurs dirigeants. Sans favoriser leur essor et en refusant toujours de leur accorder toute forme de reconnaissance légale, le pouvoir avait quand même réussi à maintenir la stabilité politique.

Cependant, le succès d'une telle stratégie ne pouvait être garanti que par l'instauration d'un environnement politique « ouvert » qui aurait permis à d'autres forces et partis de contrebalancer l'influence grandissante des *Ikhwan*. Or, les limites inhérentes au pluralisme contrôlé ont conduit à l'affaiblissement des formations laïques ou semi-laïques. Ces dernières ont été incapables de se mesurer aux Frères musulmans, notamment au sein des grandes organisations professionnelles. Même lors des élections de 1987, les *Ikhwan* constituaient la principale force d'opposition au Parlement bien qu'ils aient été soumis aux mêmes restrictions que les autres partis. Cet avantage relatif peut s'expliquer par deux facteurs :

- Leur message est plus populaire et plus facile à comprendre, comparé aux autres (le libéralisme, la gauche...)
- Ils sont plus engagés et impliqués dans l'action politique, mieux organisés et, selon certains, mieux financés.

Les *Ikhwan* avaient une longueur d'avance sur les autres forces politiques. Ainsi, le régime de « restrictions » auxquelles étaient soumises les forces politiques dans le pays s'appliquait, *de facto*, de façon inégale. Le fait que les partis d'opposition aient des journaux ne les avantageait pas puisque les *Ikhwan* tenaient les mosquées, moyens de communication autrement plus

efficaces. Un parti politique pouvait difficilement tenir une conférence en plein air. En outre, le parti au pouvoir était frappé d'immobilisme, mal organisé et manquait de message politique clair. Il dépendait étroitement de la machine administrative de l'Etat²⁰. Ainsi, l'action des *Ikhwan* au sein du système politique et des organisations professionnelles se révéla particulièrement efficace, nourrissant ainsi les craintes à leur égard, non seulement de la part du pouvoir mais également de certains partis laïques et des intellectuels. La réticence des Frères musulmans à s'engager franchement et explicitement en faveur de la démocratie accentua ces craintes. Il devenait ainsi facile de les accuser de vouloir se servir du pluralisme pour s'emparer du pouvoir en vue d'établir un Etat religieux totalitaire. Dès lors, à la fin des années 80, la politique du régime à l'égard des *Ikhwan* se trouva à un tournant. Le pouvoir avait réussi à les intégrer dans la vie politique mais, ce faisant, les appréhensions à leur égard grandirent, surtout en l'absence d'un véritable dialogue pouvant désamorcer la polarisation entre islamistes et laïques dans la vie politique et culturelle²¹.

Les événements d'Algérie — après l'annulation des élections de décembre 1991 — ont contribué à accroître cette méfiance à l'égard des mouvements islamistes en Egypte. L'aggravation de la situation algérienne eut un impact décisif sur la politique du régime à l'égard des *Ikhwan*. Elle évolua de l'intégration à l'exclusion et de l'endiguement à la confrontation. Ce revirement fut approuvé par les partis de l'opposition officielle et par certains intellectuels laïques.

En 1992 et 1993, l'escalade de la violence, qui avait pour origine plusieurs facteurs, dont les erreurs du pouvoir à l'égard des mouvements extrémistes dans les années 80, contribua également à ce changement de cap. L'affaire algérienne demeure cependant de première importance. Le principal enseignement tiré par le régime était que l'éclatement du conflit en Algérie était dû à la participation des islamistes au processus politique. Mais c'est là où les responsables égyptiens se trompaient : s'il y avait une leçon à tirer de l'exemple algérien, c'était que la participation d'un mouvement islamiste nécessite une démocratisation progressive, en deux temps. D'abord, l'instauration d'un dialogue sérieux visant à parvenir à un accord sur les règles du jeu démocratique que les islamistes s'engageraient à respecter. En second lieu, la fin des restrictions toujours imposées par le régime sur la liberté d'action des formations et des partis laïques. Le dernier exemple en date fut la loi de mai 1995 limitant la liberté d'expression et de la presse. Cette loi a eu pour conséquence de retirer aux partis laïques l'un des avantages majeurs qu'ils

20. Voir Wahid Abdel Meguid, « *Taqweyat Al Hizb Al Hakem Daroura Lil Tataawur Al Democracy Fi Misr* » (« Le renforcement du parti au pouvoir est une nécessité pour la démocratie en Egypte »), *Al Hayat*, 8 mai 1995.

21. Voir Wahid Abdel Meguid, *Al Azma Al Masreyab — Makhater Al Istiqtab Al Islami Al Elmani* (La crise égyptienne : les dangers de la polarisation islamiste-laïque), Dar Al Qare'e Al Ara bi, Le Caire, 1992.

avaient par rapport aux *Ikhwan* qui n'étaient pas autorisés à disposer de leur propre journal. Le régime se trompa donc dans l'interprétation de la crise algérienne. Au lieu de tenter de promouvoir le dialogue en vue de parvenir à une forme de « charte » avec les islamistes, il choisit la solution de facilité, la confrontation. En Egypte comme en Algérie, une division existe au sein de la société sur les choix culturels et de civilisation, même si elle est de moindre ampleur en Egypte, les Frères musulmans étant plus modérés que le FIS (Front islamique du salut), qui est dominé par la tendance militante semi-salafiste de Ali Benhaj.

Cette polarisation paraît, dans ce pays, plus profonde qu'elle ne l'est en réalité. Bien sûr, cela est dû à l'absence d'un véritable dialogue mais surtout au fait que, chez les islamistes comme chez les laïcs, la tendance militante domine le débat public. Celui-ci se résume à un échange d'accusations, de blasphèmes et au terrorisme, ce qui ne contribue guère à faire ressortir les points communs. Il était encore relativement limité et moins passionnel dans les années 80, du fait de la politique modérée du régime à l'égard des *Ikhwan* dont l'assimilation aux groupes violents n'était alors le fait que des militants laïques. Mais au début des années 90, l'étau se resserra sur les Frères, accusés par le pouvoir de soutenir le terrorisme. Cela poussa les *Ikhwan*, pour la première fois, à expliquer clairement leur position sur la violence. Ils dénoncèrent régulièrement le terrorisme et tentèrent de définir leur position sur la démocratie. En 1993 et 1994, ils publièrent plusieurs communiqués condamnant catégoriquement le terrorisme. Il est vrai que ces derniers s'accompagnaient d'une critique du régime et d'un appel à la réforme ; ils n'étaient cependant pas les seuls à exprimer leur opposition. En février 1994 et mars 1995, les *Ikhwan* publièrent deux documents révélant une prise de position sans précédent — quoique non décisive — en faveur de la démocratie ²².

Cependant, l'impact de la crise algérienne avait été tel que l'évolution qualitative des positions des Frères musulmans n'a guère été prise en compte par le régime. A cet égard, on peut considérer que le facteur régional joua un rôle décisif dans la décision du pouvoir de passer à une stratégie de confrontation avec les *Ikhwan*. Le facteur international fut moins déterminant bien que les contacts pris par les Etats-Unis avec certains mouvements islamistes, dont les *Ikhwan* d'Egypte, aient conduit certains à affirmer que Washington ne serait pas hostile à l'instauration d'un régime islamiste en Egypte. Certains partis laïques et intellectuels de gauche contribuèrent à alimenter cette crainte ²³. Dans ce contexte, le pouvoir va mettre en œuvre une stratégie de confrontation soigneusement étudiée, au moyen de trois instruments :

22. Ces deux documents furent diffusés par courrier et lors de certains colloques. L'auteur les étudia dans un article intitulé « *Al Ikhwan wa Mu'dilat Al Iqitrab Min Al Democateya* » (« Le dilemme des *Ikhwan* dans leur approche de la démocratie »), *Al Hayat*, 23 mars 1995.

23. *Al Abaly* et *Al Yassar* étaient pleins d'articles dans ce sens tout au long des années 1992-1993.

La législation

Le pouvoir tira profit de la majorité dont il bénéficiait au Parlement pour faire voter des lois destinées à renforcer son contrôle sur la vie politique. Ainsi, en février 1993, il eut recours à l'appareil législatif pour contrer l'influence des *Ikhwan* dans les organisations professionnelles, à travers la loi n° 100 qui modifie le système des élections en leur sein. L'idée sous-jacente était que les Frères musulmans gagnaient les élections en s'appuyant sur une minorité organisée qui s'imposait uniquement en raison du faible taux de participation. Ainsi, la nouvelle loi stipulait que la moitié des membres de l'organisation devaient être présents pour que les élections soient valides. A défaut de quoi la présence d'un tiers des membres serait exigible lors d'un deuxième scrutin et, au cas où ce quorum ne serait pas atteint, celui-ci devrait être reporté de six mois au cours desquels l'organisation serait placée sous le contrôle d'un comité formé de juges et de ses quatre membres les plus anciens ²⁴.

Les organisations professionnelles ne réussirent pas à s'opposer sérieusement à cette loi car la majorité des partis avaient intérêt, en fait, à contrer l'influence des *Ikhwan*. Dès lors, la confusion régna au sein de certaines organisations au sujet de son application. On assista à une escalade, au sein de l'association des ingénieurs, qui devait tenir ses élections le 26 février 1993, au lendemain de la publication de la loi. Un désaccord surgit entre le conseil d'administration, dominé par les *Ikhwan*, et le comité juridique qui insistait sur un contrôle global à chaque étape des élections, depuis la préparation des listes des votants jusqu'à l'annonce des résultats, tandis que le conseil insistait sur son droit à préparer les listes de votants. Les élections furent reportées à plusieurs reprises. La situation au sein de l'association des ingénieurs fut à l'origine de l'amendement de la loi par le Parlement, en février 1995. La disposition la plus importante confirmait le contrôle global du comité juridique à tous les stades des élections ²⁵.

Il demeure que ni la loi, ni l'amendement, ni la tension qui en résulta ne parvinrent à miner l'influence des *Ikhwan* au sein des organisations qu'ils contrôlaient. En l'absence d'élections, l'association des ingénieurs fut placée sous contrôle judiciaire conformément au verdict de la Cour. En outre, les scrutins à l'association des journalistes, tenus dans les conditions prévues par la loi, eurent pour effet de doubler le nombre des représentants des *Ikhwan* au conseil d'administration alors qu'au départ, ils n'étaient pas très influents. Cela servit à démontrer l'inefficacité de l'arme législative pour combattre l'influence des Frères musulmans.

24. Loi n° 100 de 1993, *Journal officiel*, n° 11, 19 février 1993.

25. Loi n° 5 de 1995, *Journal officiel*, n° 6, 13 février 1995.

Le discours officiel

Il repose sur trois arguments-clefs :

– Etablir un lien entre les *Ikhwan* et le terrorisme, soit en laissant entendre qu'ils sont à l'origine de ce dernier et donc tenus responsables même s'ils n'en sont pas les acteurs directs, soit en suggérant que leurs dirigeants soutiennent le terrorisme. Les accusations sont restées vagues jusqu'au mois d'avril 1995 quand les autorités commencèrent à s'appuyer sur des preuves fournies par les forces de sécurité. Ainsi, certains membres du comité de secours de l'ordre des médecins furent accusés d'organiser des voyages à l'étranger pour certains jeunes, dans le but d'y effectuer un entraînement militaire²⁶. Le président de l'Ordre des médecins affirma que le comité de secours n'avait rien à voir avec le terrorisme²⁷.

– Accuser les conseils d'administration des organisations contrôlées par les *Ikhwan* de corruption, notamment les ingénieurs et les avocats. Ces accusations s'appuyaient sur les rapports de l'Agence centrale des comptes qui avait relevé quelques abus financiers et administratifs, largement médiatisés, notamment Rosa Al Yusuf et Al Mussawar. Certains membres de ces organisations, en conflit avec les *Ikhwan*, contribuèrent à alimenter cette campagne.

– Accuser les *Ikhwan* de politiser les organisations professionnelles et de les contrôler en mobilisant leurs partisans et en exploitant la passivité de la majorité. C'est cet argument qui fut à l'origine du vote de la loi n° 100 de 1993. Dans son discours à l'occasion de la fête du Travail (1^{er} mai 1995), le président de la République affirma : « *Nous devons être conscients du danger de voir l'action syndicale contrôlée par quelques-uns qui — par des méthodes antidémocratiques — s'emparent des conseils d'administration des associations en l'absence de la majorité de leurs membres* »²⁸.

En application du verdict de la Cour du 23 février 1993, le bâtiment de l'association fut investi par les forces de l'ordre malgré le recours en appel et le retrait de la plainte déposée par l'un des membres de l'organisation contre son conseil d'administration.

Les coups de force

Depuis 1992, les *Ikhwan* ont été la cible de toute une série de coups de force limités et soigneusement dosés. Le premier fut l'arrestation de certains dirigeants de deuxième rang dans l'affaire Salsabeel. Ce nom est celui d'une

26. *Al Abram*, 1^{er} avril 1995.

27. Voir la déclaration du président de l'Ordre des médecins, *Al Hayat*, 3 avril 1995.

28. Discours du Président, 1^{er} mai 1995.

société informatique appartenant à des membres de l'organisation des Frères musulmans. Ils furent accusés de servir de courroie de transmission à l'organisation transnationale des *Ikhwan* et de participer à un complot contre le régime²⁹. L'enquête ne permit l'inculpation d'aucun d'entre eux mais les coups de filets se poursuivirent début 1995 avec l'arrestation de 27 personnes, dont Za'afarany et Eryan. Pour la première fois depuis le début des années 70, ils furent accusés d'être membres d'un groupe clandestin illégal cherchant à renverser le régime³⁰. Il s'agit du coup de filet le plus important à ce jour. L'enquête n'a pas encore abouti, et certains parmi les détenus commencent même à être libérés. D'autres sont encore en prison, soupçonnés d'être mêlés à l'affaire du comité de secours. Cette répression « sélective » ne se relâcha pas tout au long de l'été 1995.

Au total, la stratégie du pouvoir, s'appuyant sur un discours officiel anti-islamiste et un arsenal législatif et sécuritaire, ne fut pas très concluante. Elle a certes réussi à désorganiser les activités des *Ikhwan* et à les mettre sur la défensive. En revanche, elle ne pouvait miner leurs bases politiques et sociales.

En somme, les effets négatifs de cette politique sur la stabilité sont sans doute plus importants que ne le sont les bénéfices récoltés par le régime, d'autant que ce dernier ne pouvait mener une répression globale contre les *Ikhwan* pour des raisons intérieures, régionales et internationales. Sur le plan intérieur, une telle action serait inacceptable pour la plupart des partis politiques officiels, à moins que le régime ne soit disposé à instaurer un pluralisme libre de toute entrave en menant à son terme le processus de démocratisation. Si cette volonté existait, les partis laïques et semi-laïques auraient la possibilité d'agir plus efficacement et donc de contrer l'influence des *Ikhwan* dans un cadre pacifique et légal. Au niveau régional, le régime ne peut s'aliéner les Frères musulmans, qui peuvent se révéler de précieux médiateurs entre l'Autorité palestinienne et le *Hamas*. Ces contacts n'ont d'ailleurs pas cessé — avec l'aval du pouvoir —, même pendant la période de répression des *Ikhwan*³¹. Sur le plan international enfin, l'Egypte se trouvait dans la ligne de mire des organisations de droits de l'homme et pouvait difficilement mener une vaste campagne de répression contre les *Ikhwan*.

On peut légitimement craindre que la poursuite d'une telle politique n'encourage les éléments les plus radicaux au sein des *Ikhwan* ou même que certains de ses éléments ne soient tentés par le recours à la violence après avoir mesuré les limites de l'action légale.

29. *Al Abram*, 19 février 1992.

30. Affaire n° 136 de 1995.

31. Nabil Abou Redeenah, conseiller de Yasser Arafat, déclara, à propos de l'arrestation de certains dirigeants des *Ikhwan* en janvier 1995, que les contacts entre ces derniers et l'Autorité palestinienne se poursuivaient. Voir *Al Sharq Al Awsat*, 31 janvier 1995.

La politique du régime à l'égard des groupes violents

Le régime égyptien a pratiqué la même politique ambiguë et confuse à l'égard de l'aile violente et clandestine du mouvement islamiste. Alternant répression et apaisement, et même pratiquant les deux méthodes à la fois ³², cette stratégie a prévalu jusqu'au début des années 90. Malgré la rareté des informations fiables relatives à cette question, on peut dégager globalement trois phases dans la stratégie du régime vis-à-vis de ces groupuscules.

La politique de la confusion (1977-1981)

Pour illustrer au mieux cette phase, il suffit de rappeler les déclarations de deux hauts responsables de la sécurité. D'abord, celle de Nabawi Ismail, ministre de l'Intérieur d'octobre 1977 à janvier 1982, commentant la vague d'arrestations de septembre 1981. Il affirma alors que la liste des noms comprenait les figures les plus importantes de l'organisation du *jihad*, et que ceux qui avaient réussi à s'enfuir — notamment à Menya et à Assiout — avant d'être arrêtés, avaient bénéficié de la complicité de certains responsables officiels tout en refusant de les nommer ³³. En deuxième lieu, Hassan Abu Basha, qui était alors vice-ministre de l'Intérieur, imputa l'assassinat de Sadate et ses conséquences à une terrible impuissance politique et sécuritaire. Selon lui, les décrets présidentiels de septembre 1981 n'obéissaient à aucune stratégie cohérente visant à supprimer les véritables sources de menace. Il ajouta même que les leaders du *jihad* étaient passés au travers de cette vague d'arrestations. « *Les services de sécurité n'ont exploité que de façon partielle l'ensemble des renseignements dont ils disposaient* » ³⁴.

En outre, Fouad Allam — qui fut limogé à l'époque puis revint en tant que responsable des activités religieuses au sein du département de Sécurité de l'Etat — expliqua son renvoi par son désaccord avec Eleiwa Zaher, qui était alors le chef du département : « *J'étais convaincu alors de la nécessité d'infiltrer les groupes religieux pour les détruire de l'intérieur. (Zaher)... penchait pour la stratégie de l'apaisement. Lorsque l'affaire fut soumise au ministre de l'Intérieur (Nabawi Ismail), il trancha en faveur du chef du département* » ³⁵. Ces déclarations sont significatives de la confusion qui régnait à l'époque. Ceci explique également que certains leaders du *jihad* aient réussi à s'évader avec, semble-t-il, la complicité de dirigeants locaux, due à une politique louvoyant entre la confrontation et l'apaisement.

32. Comme ce fut le cas après l'assassinat de Sadate où l'on assista à une escalade spectaculaire de la répression alors même que prévalait l'apaisement dans certains gouvernorats et même dans certains quartiers du Caire.

33. Mémoires de Nabawi Ismail, 9^e partie, *Al Hayat*, 20 mai 1995.

34. Hassan Abu Basha, *Al Hayat*, 24 mai 1995.

35. Mémoires de Fouad Allam, *Rose al Yusuf*, 26 juin 1995.

Durant cette période (1977-1982), diverses méthodes furent adoptées par le régime à l'encontre des groupes violents, mais de façon décousue :

Dans quelques régions, certains de ces groupes ont pu jouir d'une liberté d'action en s'engageant à renoncer à la violence. Nabawi Ismail, partisan de la conciliation, soutenait qu'on avait tort de loger les islamistes radicaux à la même enseigne : « *On peut toujours dialoguer avec un extrémiste et parvenir à un accord avec lui tant qu'il ne prend pas les armes* »³⁶.

Dans le cadre de ce contrat tacite, on permit parfois aux militants islamistes d'exercer leur contrôle sur la vie sociale, de changer les coutumes dans certaines occasions tels les mariages, de collecter la *Zakat* et les dons des riches, et d'arbitrer les conflits sociaux en dehors de tout cadre légal. Les choses allèrent parfois jusqu'au partage des responsabilités avec les appareils de sécurité et de l'Administration dans de nombreuses régions de Haute-Egypte, et même dans certains quartiers du Caire, tels Ain Shams et Imbaba³⁷.

A titre d'exemple, les mosquées des groupes islamistes à Ain Shams (*Adam, Muttaqeen, Al Tawba, Al Yaqeen et Al Anwar Al Mubammadya*) jouèrent un rôle essentiel dans la gestion du quartier. Après la confrontation à Ain Shams à la fin de l'année 1988, le journal *Al Shaab* publia un reportage montrant qu'il n'y avait pas eu d'excès de la part des membres des groupes. D'après les interviews menées parmi les résidents du quartier, il semblerait que les dons collectés l'aient été sans pressions coercitives. Certains habitants signalèrent un cas de flagellation. Un dirigeant du groupe confirma qu'ils avaient interdit la danse pendant les cérémonies de mariage ainsi que la vente en vidéo de ce qu'il qualifiait de « *films sales* »³⁸.

La confrontation se produisait en cas d'échec de ces négociations ou de violation de ces accords tacites, ou encore lorsque les autorités décidaient de se débarrasser de certains éléments, en particulier ceux jugés les plus dangereux. C'est ainsi que l'organisation du *jihad* fut l'objet d'une sévère répression entre 1979 et 1981³⁹. Le dialogue s'engagea avec certains groupes, notamment dans les universités. Comme il est mentionné ci-dessus, certains dirigeants des *Ikhwan*, en particulier leur grand chef, participèrent activement à ce dialogue.

Enfin, une autre stratégie consistait à tenter d'influencer les membres détenus en dépêchant dans les prisons des dignitaires religieux proches du pouvoir pour y donner des conférences. Cette méthode fut critiquée en tant

36. Mémoires de Nabawi Ismail, 6^e partie, *Al Hayat*, 17 mai 1995.

37. Pour plus de détails, voir Nabil Omar « *Suqut Hukumat Ain Shams* » (« La chute du gouvernement de Ain Shams »), *Rose al Yusuf*, 19 octobre 1988, et Karam Gabr, « *Abdath al Fitna fil Menya* » (« La sédition à El-Menya »), *Rose al Yusuf*, 9 avril 1990.

38. *Al Shaab*, 3 janvier 1989.

39. *Al Abram*, 21 janvier 1981.

que dialogue forcé avec des personnes privées de liberté, comme s'il fallait d'abord libérer ces dernières pour engager avec elles « un dialogue libre » alors qu'elles n'acceptaient que le langage des armes.

Le dialogue — tout comme l'apaisement — était une erreur car il consistait à traiter un problème politique avec des remèdes religieux et intellectuels. Le recours à cette méthode était l'un des symptômes d'une stratégie ambivalente et incohérente. Si la confusion fut dissipée après 1981, la politique de la « carotte et du bâton » s'est poursuivie tout au long des années 80.

Une dualité moins confuse

Cependant, dans les années 80, la confrontation prit de plus en plus le pas sur les tentatives de compromis, du fait des ambitions sans cesse croissantes de ces groupuscules qui semblaient se démultiplier. Ainsi, l'apparition du groupe *Al Najoun Min Al Nar* (Les rescapés de l'enfer) conduisit à la confrontation, ce dernier s'étant rendu coupable de deux tentatives d'assassinat sur les personnes d'Hassan Abu Basha, de Nabawi Ismail (les deux anciens ministres de l'Intérieur) et de Makram Muhammad Ahmad, rédacteur en chef d'*Al-Mussawar*. Lorsque Zaki Badr fut nommé au poste de ministre de l'Intérieur, en 1987, la politique de répression s'intensifia. Les forces de sécurité investissaient de plus en plus fréquemment les quartiers où ces groupes étaient influents. Le régime organisa une campagne de mobilisation contre eux. A la suite d'une opération de ratissage du quartier de Aïn Shams, le pouvoir demanda à un groupe d'oulémas de publier, le 2 janvier 1989, une déclaration dans laquelle ils reprenaient l'une des idées-clefs de ces groupuscules qui est de « combattre le mal par l'action ». Parmi les signataires, on trouvait des salafistes (Metwally Sh'arawi), des officiels (Al Nimr, Al Tayyib, Al Naggar et Al Mashad) ainsi que des indépendants plus proches de la tendance des *Ikhwan* (Mohammed al Ghazali et Qaradawy). Cette déclaration insistait sur trois points ⁴⁰ :

- « combattre le mal par l'action » relève économiquement de la responsabilité du gouvernant ou de ses adjoints ;
- le « combat contre le mal » doit obéir à certaines règles et limites, sans lesquelles celui-ci risquerait de conduire à l'anarchie et de nuire gravement aux intérêts à la fois de la nation et de la religion ;
- le rôle de l'individu dans « le combat contre le mal » doit uniquement s'exercer dans sa vie personnelle.

Le fait que cette déclaration ait été largement diffusée par la télévision est significatif de la volonté des dirigeants non seulement de chercher à

40. Déclaration publiée par *Al Abram*, 3 janvier 1989.

détourner certains éléments islamistes de l'action violente, mais également de mobiliser la population contre les groupuscules radicaux, élargissant ainsi le champ de la confrontation avec l'islamisme violent. Dès lors, et pour la première fois, la politique du régime évolua sensiblement vers une stratégie globalement plus cohérente.

L'escalade de la violence date de l'arrivée de Zaki Badr au poste, stratégiquement sensible, de premier ministre. Un dirigeant islamiste a décrit ce changement en ces termes : « *Badr était différent de ses prédécesseurs en ceci qu'il était un partisan résolu de l'épreuve de force et d'une répression implacable. Lorsqu'Ahmad Rushdy occupait ce poste, il régnait un certain ordre et une stabilité relative tandis que la politique de Zaki Badr mena au désordre* »⁴¹.

L'escalade de la confrontation et la modernisation des moyens

Vers la fin des années 80, le régime commença à percevoir tous les risques que comportait cette attitude ambivalente en l'absence d'une stratégie cohérente à l'égard de l'islamisme radical. Ces groupes devenaient trop influents pour continuer à être tolérés davantage et, dès 1987, l'option de la répression tous azimuts se généralisa. Mais, compte tenu de son manque de planification et de son intensité, cette vague de répression fit de nombreuses victimes au sein de la population civile, menant à ce que l'un des anciens ministres de l'Intérieur décrivit comme « *des confrontations et des tueries incontrôlées dans une logique de mort entre le pouvoir et les terroristes* »⁴².

Jusqu'en 1993, cette politique ne s'inscrivait pas dans le cadre d'une stratégie à long terme. Les forces de sécurité réagissaient au cas par cas, les actions terroristes s'étant multipliées depuis qu'elles avaient décidé de mettre un terme à toute tentative d'accommodement avec ces groupes. Selon un spécialiste du terrorisme, les appareils de sécurité étaient toujours pris au dépourvu par les attentats. Ils agissaient alors en fonction d'une évaluation personnelle, s'appuyant sur des informations peu rigoureuses⁴³.

Ainsi, malgré la fin de la politique d'apaisement, les maigres performances des forces de sécurité dans la lutte contre ces groupes, devenues patentes devant l'intensification des opérations terroristes⁴⁴, ont contribué à la décision du ministre de l'Intérieur, Abdel Halim Moussa, d'entamer un dialogue

41. Interview d'Ahmed Abdel Rahman, *Al Shaab*, 3 janvier 1989.

42. Interview de Hassan Abu Basha, journal *Al Arabi*, 14 décembre 1994.

43. Ahmad Galal Ezzedine, dans *The Arab Strategic Report 1994*, Centre d'études politiques et stratégiques, Le Caire, 1995, p. 424-427.

44. Sur les détails de cette médiation, voir *Al Hayat*, mai 1993.

indirect avec les groupes violents. Il accepta en effet la médiation d'un comité composé d'islamistes indépendants et d'oulémas salafistes ou issus de l'establishment religieux dont l'objectif déclaré était de mettre un terme aux effusions de sang, de libérer les détenus non inculpés, puis d'ouvrir et parrainer un dialogue avec le gouvernement.

Cette solution de compromis signifiait, pour le pouvoir, un retour à la stratégie d'accommodement mais, cette fois, dans une position de faiblesse, face à un courant islamiste radical considérablement renforcé. Toute forme de négociation fut donc rejetée par le régime qui nomma Hassan Al Alfy nouveau ministre de l'Intérieur, avec comme mission d'intensifier la confrontation⁴⁵. Depuis 1993, cette politique semble avoir gagné en efficacité grâce à la modernisation des méthodes employées. L'établissement d'un vaste fichier de renseignements a permis, pour la première fois, d'infiltrer les cellules importantes des groupes violents⁴⁶. Des citoyens se sont mis à coopérer avec les forces de sécurité dans les zones contrôlées par ces groupes. Un grand nombre de personnes ont ainsi été arrêtées puis relâchées. Ainsi, le gouverneur de Menya annonça que, sur les 4 000 personnes arrêtées en quatre mois, 3 000 avaient été libérées une fois leur innocence établie⁴⁷.

Un coup fatal fut porté non seulement aux coupables directs des actions terroristes, faciles à remplacer, mais aussi aux principaux leaders des groupuscules. Cela contribua à paralyser l'activisme de ces derniers, d'autant plus que les forces de sécurité parvenaient à identifier les chefs à travers leurs activités et leurs contacts. Les succès enregistrés par le pouvoir étaient dus à la sophistication de l'équipement et à l'entraînement des forces de sécurité. Les actes de terrorisme ont connu une diminution sensible à partir de la moitié de l'année 1994. Les groupes ont été contraints de se replier sur de petites poches, essentiellement dans le sud de l'Égypte, où ils menèrent des opérations ponctuelles sans grande envergure, et évidemment beaucoup moins menaçantes pour la stabilité politique et la sécurité nationale. Le régime tenta d'exploiter ses succès auprès de certains détenus afin de les convaincre de l'inanité de leur combat, les faisant apparaître dans les médias officiels comme des repentis. Néanmoins, ces succès remportés sur le plan de la sécurité n'impliquent nullement l'élimination définitive de la violence islamiste qui ne pourra se faire tant que l'on ne s'attaquera pas à ses causes. Outre les raisons culturelles, sociales et économiques, les motifs sont surtout d'ordre politique. Il est normal que la pauvreté, le chômage et l'étroitesse d'esprit soient sources de mécontentement et de « grogne sociale ». Mais ce malaise s'aggrave lorsque l'espoir en un avenir meilleur ainsi que les chances de participer à l'édification de cet avenir ont quasiment disparu.

45. Interview de Hassan Al Alfy, 26 mai 1995.

46. Ahmed Galal Ezzedine, *op.cit.* (43).

47. Interview avec le général Abdel Fattah Omar, chef du département de sécurité de Menya, *Al Akhbar*, 25 mai 1995.

Le système de pluralisme contrôlé en Egypte n'autorise qu'une participation extrêmement restreinte. Les restrictions en vigueur concernent autant la création de nouveaux partis politiques que la stricte réglementation de leurs activités. Il est vrai que l'idéologie des groupes violents rejette le principe de participation, même si un véritable élargissement du champ démocratique se produisait. Cependant, la dynamique d'un tel processus est de nature à priver ces groupes des possibilités d'accroître leur audience. Leur capacité de recruter sans cesse de nouveaux militants est en effet l'une des principales raisons de leur survie puisqu'ils peuvent ainsi compenser les pertes subies lors d'actions répressives. Par ailleurs, plus ces groupes sont capables de recruter, plus il devient difficile, dans le cadre d'une stratégie répressive, de s'y opposer dans la mesure où celle-ci ne s'attaque qu'aux manifestations de la violence et non à ses causes ⁴⁸.

Le pouvoir traite ces symptômes à travers une série de procédures impliquant le maintien de l'état d'urgence, la multiplication des arrestations et le recours aux tribunaux d'exception. Sans stratégie politique alternative, les risques et les dangers liés à une gestion uniquement « sécuritaire » du problème du terrorisme islamiste ne peuvent que se multiplier : en outre le fait que le nombre de détenus à vie ne peut être augmenté indéfiniment, les critiques croissantes sur les violations des droits de l'homme, en dépit d'une certaine exagération des faits, constituent un danger pour le processus de démocratisation et le respect de la loi. Ainsi, une réforme politique est aujourd'hui indispensable pour élargir le champ de l'action légale et multiplier les chances de participation. Un tel changement devrait intégrer les *Ikhwan* en les conviant à participer et à s'engager dans le processus politique. La carence majeure de la stratégie répressive est précisément qu'elle ne s'inscrit pas dans une vision politique globale. Paradoxalement, les succès enregistrés par le régime dans ses rapports avec les groupes violents ont coïncidé avec un revirement négatif de sa stratégie vis-à-vis des Frères musulmans. Si le pouvoir avait poursuivi sa politique traditionnelle, son succès aurait été encore plus grand puisqu'il s'en serait pris aux origines de la violence religieuse. Mais cela ne peut se faire qu'à trois conditions :

- la politique à l'égard des *Ikhwan* devrait évoluer vers leur intégration dans le processus politique, à travers l'instauration d'un dialogue dans le cadre duquel ils s'engageraient à respecter les règles du jeu ;
- cette évolution devrait s'inscrire dans un cadre plus global de démocratisation, permettant une participation des jeunes à la vie politique ;
- le régime se doit de réviser sa politique à l'égard de la tendance salafiste.

48. Voir, par exemple, Hassanein Tawfiq, *Al 'Unf Al Siyassi fi Misr Bayna Al Isti'ab Wal Muwagaba* (La violence politique en Egypte entre l'endiguement et la confrontation). Troisième conférence de science politique, université du Caire, décembre 1989, p. 21-48.

La politique du régime à l'égard des salafistes

La politique à l'égard des salafistes n'a pas changé de façon significative. Elle s'est toujours appuyée sur l'endiguement de ce courant tout en cherchant à en tirer profit. Cette attitude se distingue de la stratégie adoptée à l'égard des *Ikhwan* ainsi que des groupes violents, du fait que les salafistes ne s'impliquent pas, à de rares exceptions près, dans l'action politique directe. Ils s'investissent dans le prosélytisme et dans l'action sociale et caritative au travers de leurs différentes associations dans le pays, dont les plus importantes sont : *Al Gam'eya Al Shar'eya*, *Ansar Al Sunnah* et *Al Tabligh wal Da'wa*.

Lors de la confrontation avec les *Ikhwan*, le régime imposa un contrôle sur les associations salafistes, au même titre que toutes les autres associations, et ce en fondant toute la législation sur les associations dans un seul texte : la loi n° 32 de 1964. Cependant, le contrôle étroit imposé par cette loi n'affecta pas les groupes salafistes qui réussirent sans problème à se réorganiser pour s'y conformer. La décision de dissoudre la direction de *Al Gam'eya Al Shar'eya*, en novembre 1967, et la nomination du général Abdel Rahman Amin comme chef du nouveau conseil d'administration, en remplacement du cheikh Amin Al Subky, ne visait pas l'association mais entraînait dans le cadre d'une réorganisation décidée par le régime après la défaite de 1967. En fait, l'association prospéra et s'agrandit sous Abdel Rahman Amin ⁴⁹.

Néanmoins, certains membres des associations salafistes furent arrêtés au cours du deuxième face-à-face qui opposa les Frères musulmans au régime entre 1965 et 1970, mais sans que les associations elles-mêmes soient mises en cause. Ces arrestations frappaient les personnes suspectées d'entretenir des liens avec les *Ikhwan*, en se fondant sur le témoignage d'un responsable des Frères musulmans emprisonné (Abdel Fattah Ismail) qui affirma que son organisation avait tenté d'attirer certains membres de *Al Gam'eya Al Shar'eya* et *Ansar Al Sunnah*. Néanmoins, aucun élément tangible ne prouvait que les membres arrêtés avaient effectivement rallié les *Ikhwan*. Pour cette raison, ils ne figuraient pas parmi les centaines d'accusés déférés devant les cours martiales. On sait cependant que certains de ces détenus se sont radicalisés après avoir été torturés et qu'ils ont été les premiers à rallier et même à prendre la direction des groupuscules violents apparus plus tard. Ce fut le cas de Shukry Mustapha qui fréquentait le quartier général de *Al Gam'eya Al Shar'eya* à Assiout depuis 1963 et qui, soupçonné d'appartenir aux *Ikhwan*, fut placé en détention. Il devait fonder par la suite l'un des premiers groupes violents en Egypte (*Al Takfir wal Higra*) ⁵⁰.

49. Pour plus de détails, voir Ayman Abdel Wahab, « *Al Gameyyat Al Dineyah Bayn Al Amal Al Igtima'eya wal dor Al Siyassy* » (« L'association religieuse entre l'œuvre sociale et l'action politique ») *Al Nida'a Al Gadid*, n° 14, juin 1995, p. 107.

50. Salah Eissa, *op.cit.* (15).

Cet exemple montre clairement que la pensée salafiste constitue un terrain propice au développement du radicalisme islamiste pouvant mener à l'action violente. Au début des années 70, les idées d'Ibn Taymeyah se propagèrent parmi les membres de *Al Gam'eya Al Shar'eya*. Ibn Taymeyah est considéré comme une haute référence intellectuelle pour la mouvance violente de l'islamisme. L'un des principaux chefs de l'association surnomma ses militants les *Taymeyans* ⁵¹.

La politique du régime à l'égard des salafistes tendait à manipuler certains d'entre eux et à leur ouvrir l'accès aux médias officiels. Quelques-uns — tels Sha'arawy, Mustapha Mahmoud et Abdel Sabour Shahin — devinrent même de grandes vedettes médiatiques du fait de leur apparition fréquente à la télévision et l'on assista à un véritable « phénomène Sha'arawy ». Une intellectuelle marocaine releva que les apparitions de Sha'arawy à la télévision, dans les années 70, étaient plus fréquentes que celles du Président lui-même ⁵².

Au cours des années 70 et 80, les associations salafistes ont connu un essor considérable, représentant le courant majoritaire au sein des associations religieuses : 31,2 % des associations créées dans les années 70 et 33,9 % de celles fondées dans les années 80 ⁵³. La stratégie du pouvoir à leur égard obéit à deux facteurs étroitement liés. Le premier est que, ne s'impliquant pas dans l'action politique, ils ne constituaient pas, aux yeux du régime, une source de menace. Le second facteur est lié à la volonté du pouvoir de concurrencer les *Ikhwan* d'abord, les groupes violents ensuite, sur le terrain de la surenchère islamique, en se posant comme le représentant de l'islam véritable dans le discours officiel. A cette fin, il se servit des salafistes — comme l'establishment religieux — pour transmettre ce message. Cette politique ne changea pas malgré les deux crises qui l'opposèrent à *Al Game'ya Al Islamiyah* en 1981 et 1990.

Certains membres de l'association avaient rallié la branche d'Assiout en tentant d'infiltrer la mosquée. Le régime reprit rapidement en main cette dernière en la soumettant au ministère des Waqf et en nommant une nouvelle direction composée de bureaucrates du ministère des Affaires sociales ⁵⁴. La direction centrale de l'association, qui a soigneusement évité de prendre part au conflit, réitéra son engagement à ne pas se mêler de politique tout en tentant de reprendre le contrôle de la mosquée, en soumettant l'affaire aux tribunaux. Le chef de l'association de l'époque, Abdel Latif Mushtuhury,

51. Abdel Latif Mushtuhury, *Usul Al Islam* (Les origines de l'islam), Le Caire, 1972.

52. Fatma Al Zahraa Zuwail, « *Al Khatib Al Salafi Al Mu'asser* » (« Le discours salafiste contemporain »), *Oyoun Magazine*, n° 9, octobre 1987, p. 67.

53. Sarah Bin Nafeesah, *Al Nashat Al Tatawo'ey Wal Islam fi Misr* (L'action bénévole et l'islam en Egypte), étude non publiée, Centre d'études politiques et stratégiques, Le Caire, 1994, p. 14-15.

54. *Al Abrar*, 5 et 19 février 1981.

publia un livre intitulé *Voici notre appel*, dans lequel il affirmait son indépendance à l'égard des mouvements islamistes ⁵⁵.

L'association fit pourtant une entorse à cette volonté affichée d'indépendance lors des élections de 1987, en appelant implicitement à voter pour la coalition islamiste (*Ikhwan* — Partis travailliste et Ahrar). Elle publia un communiqué appelant les musulmans à « *soutenir tous ceux qui prônent un retour à l'islam* », en ajoutant que « *l'islam est la solution à tous nos problèmes* ». Elle critiqua « *le refus du Parlement d'appliquer la Charia* » ⁵⁶. Metwally Al Sha'arawy rencontra de nombreux candidats de la coalition et pria pour leur victoire ⁵⁷. Malgré tout, cette affaire n'affecta en rien l'attitude du régime à l'égard du mouvement. Le pouvoir estima sans doute qu'il ne s'agissait là que d'une prise de position contextuelle, les divergences profondes entre les Frères musulmans et les salafistes ne permettant qu'un rapprochement d'ordre tactique. La politique du régime ne fut pas davantage affectée par la deuxième crise qui éclata en juin 1990, lorsque deux personnes proches des *Ikhwan* réussirent à se faire élire au conseil d'administration de l'association (Abdel Khaleq Muhammad et Abdou Mustapha). Le ministère des Affaires sociales dénonça ces élections et annonça la dissolution du Conseil élu pour en nommer un autre, donnant ainsi suite à une plainte déposée par un membre de l'Association ⁵⁸.

Le Conseil élu eut recours à la justice qui reconfirma le résultat des élections en 1992 ⁵⁹. Concernant son attitude lors de la crise du Golfe en 1990-1991, l'association fut saluée comme agissant dans l'intérêt national alors que cette position était avant tout déterminée par son soutien à l'Arabie Saoudite, principal repère du courant salafiste dans le monde musulman.

Cette prise de position creusa le fossé entre les salafistes et les *Ikhwan*. Ces derniers avaient en effet condamné l'appel de l'Arabie Saoudite à l'intervention de troupes étrangères tout en dénonçant l'invasion irakienne. En fait, les relations entre les deux mouvements ont toujours été distantes et parfois tendues, donnant même lieu à de petites escarmouches, telles que celle qui les opposa à l'occasion des prières pour la fête *Al Adha* dans le quartier Moharram Bey d'Alexandrie en mai 1995. Le différend portait sur la question de savoir lequel des deux mouvements présiderait à la prière. Ils finirent par tenir des prières dans deux mosquées séparées, à trois mètres l'une de l'autre (les salafistes à la mosquée *Al Massry* et les *Ikhwan* à la mosquée *Allam*) ⁶⁰. Le régime cherche probablement à exploiter ces divisions

55. Abdel Latif Mushtuhury, *Hazeby Da'awatuna*, (Voici notre appel), Le Caire, 1982.

56. Texte intégral publié dans *Al Shaab*, 6 avril 1987.

57. *Ibid.*

58. *Al Shaab*, 17 et 31 juillet 1990. Voir également la déclaration du Haut conseil des Ulémas de *Al Game'ya Al Share'eya*, rejetant la dissolution du Conseil administratif, *Al Shaab*, 11 juin 1990.

59. *Al Shaab*, 12 octobre 1992.

60. *Rose al Yusuf*, 22 mai 1995.

en menant sa politique d'ouverture à l'égard des salafistes afin de contrer l'action et l'influence des Frères musulmans. A l'évidence, cette attitude ne favorise ni la stabilité politique ni le processus de démocratisation dans le pays, dans la mesure où elle ignore les dangers du courant salafiste qui sème les germes de l'extrémisme religieux.

En accusant de blasphème ceux qui se rendent coupables de péchés graves, le courant salafiste justifie, sur le plan doctrinal, le terrorisme islamiste. Bien que la majorité des salafistes adhèrent à cette idée de blasphème, ils la situent dans un contexte strictement religieux et non politique, sauf dans quelques cas où ils agissent individuellement et non dans un cadre associatif. Les salafistes peuvent devenir dangereux en dénonçant certains laïcs, en les accusant d'être des blasphémateurs.

Certains salafistes ont ainsi farouchement pris la défense des assassins de Farag Foda en 1993, coupable selon eux de blasphème. Cité à comparaître par les avocats de la défense, Mahmoud Mazrou'a, professeur à l'université d'Al-Azhar, faisait des déclarations allant clairement dans ce sens. Quant à Abdallah Ghazaly, qui occupe une position indépendante par rapport aux différents courants islamistes, il était plus réservé et les explications qu'il avançait par la suite lors de certaines interviews, semblaient confirmer que son opinion en la matière différait sensiblement de celle de Mahmoud Mazrou'a⁶¹. Autre exemple significatif : les procès intentés par des avocats salafistes à certains intellectuels laïques que leurs écrits et publications rendaient coupables d'« apostasie ».

Tout ceci tend à révéler la réalité de la menace que fait peser le courant salafiste sur la stabilité des institutions et sur l'engagement traditionnel et historique de la justice égyptienne à défendre les libertés fondamentales. A ce jour, rien ne semble indiquer une quelconque révision de la politique du régime à l'égard de ce courant qui, pourtant, alimente les groupuscules violents en nouvelles recrues fortement imprégnées, au départ, par la pensée salafiste. Certains cas sont exemplaires à cet égard, tel celui d'Arafa Bakr, l'un des chefs de *Al Gama'a Al Islameyah* (qu'il abandonna plus tard), qui déclara avoir, en 1981, commencé par rejoindre les rangs de « *Al Tabligh wal Da'wa* »⁶².

Le courant salafiste attira un grand nombre de jeunes exaltés, potentiellement réceptifs à la violence. Le régime négligea ce danger, les laissant croire à ces idées pourtant génératrices de violence, pour ne se préoccuper que de ceux qui sont effectivement passés à l'action violente, pratiquant à leur égard la politique exposée plus haut. Il faut reconnaître cependant qu'il est très

61. Voir le détail de ces deux témoignages dans Ahmed Al Seyoufy, *Mubakamat Al Murtaddeen* (Le procès des apostats), Le Caire, 1993.

62. Interview de Arafa Bakr, *Al Mussawar*, 1^{er} mars 1995.

difficile d'adopter une attitude différente à l'égard des salafistes qui, en se situant hors du champ politique, se mettent à l'abri d'une confrontation avec le régime. Celui-ci pourrait toutefois modifier sensiblement sa politique, ne serait-ce qu'en évitant de s'appuyer sur ce courant pour combattre les *Ikhwan* et les groupes violents.

Les Frères musulmans, quant à eux, sont à la fois moins actifs et moins menaçants pour la stabilité politique, et en particulier au cas où le régime déciderait de revenir sur sa logique de confrontation. Ainsi, un changement de l'attitude officielle à l'égard des salafistes devrait s'accompagner d'une évolution à l'égard des *Ikhwan* destinée à intégrer pleinement ces derniers dans la légalité, dans le cadre d'une ouverture politique à l'ensemble des partis.

L'élimination de la menace salafiste passe par l'instauration d'une véritable démocratisation favorisant le pluralisme intellectuel, l'ouverture culturelle et les droits de l'homme, principes qui s'opposent précisément aux idées inculquées à la jeunesse dans les institutions salafistes. Les jeunes qui rejoignent le courant salafiste ou les groupuscules violents ont besoin de relais légitimes pour reprendre espoir en l'avenir. En leur absence, ils regardent vers le passé plutôt que vers l'avenir et optent souvent pour la violence plutôt que pour l'action pacifique.

Conclusion

Ainsi, la démocratisation apparaît à la fois comme le meilleur remède contre les carences de la tactique officielle à l'égard des salafistes et comme étant la stratégie politique globale dans le cadre de laquelle la répression n'est que l'un des instruments pour combattre le terrorisme islamiste. En outre, cette étude a tenté de montrer pourquoi il était nécessaire d'intégrer les Frères musulmans dans le processus démocratique.

Dès lors, la réforme politique est la clef pour la mise en œuvre de stratégies plus adéquates et plus pertinentes à l'égard des mouvements islamistes. Une telle réforme devrait être fondée sur les éléments suivants : une stratégie d'ouverture à l'égard des *Ikhwan* pour les intégrer dans le jeu politique ; une répression plus dure des groupes violents visant plus particulièrement le terrorisme ; une plus grande prudence à l'égard des salafistes qui consisterait à ne plus chercher à les utiliser contre les *Ikhwan*, notamment en leur barrant l'accès aux médias officiels.

Une telle évolution permettrait de surmonter l'ambivalence et la contradiction inhérentes à cette politique, amplement analysées dans cette étude. Celle-ci a montré comment l'attitude conciliatrice du gouvernement à l'égard

des groupes violents s'est accompagnée d'un durcissement à l'égard des *Ikhwan*. L'attitude de complaisance et de connivence implicite vis-à-vis des salafistes aidant, cette absence de cohérence à contribué à rendre quasi inefficace, du moins à terme, la répression de la violence, tout en empêchant de s'attaquer à ses véritables causes. Le succès d'une telle politique implique la mise en œuvre d'un train de réformes politiques qui permettrait aux partis laïques et semi-laïques d'être plus performants et d'accroître leur audience au sein de l'opinion. On ne peut y parvenir que si le régime prend conscience que le véritable danger vient des groupes violents et des salafistes, et non des *Ikhwan*.

Si le régime décidait de s'engager dans une telle voie, on verrait peut-être s'amorcer une politique plus cohérente à l'égard du courant islamiste, mais surtout on pourrait s'autoriser un certain optimisme quant à l'avenir de la démocratie en Egypte.

Décembre 1996

LES ÉTATS ARABES FACE À LA CONTESTATION ISLAMISTE

Les États arabes sont-ils aujourd'hui armés pour faire face à la vague de contestation politique à fondement religieux, autrement dit l'islamisme, qui au cours de ces deux dernières décennies a fini par s'imposer comme la principale force d'opposition aux pouvoirs en place ? L'éventail des stratégies étatiques de répression, d'endiguement, de cooptation ou d'alliance déployé constitue-t-il la réponse appropriée à la crise de légitimité profonde que traversent ces régimes ? Dans quelle mesure la nature de la relation État/islamisme détermine-t-elle l'évolution des structures du pouvoir, de sa relation avec la société civile et de ses choix politiques internes comme externes, en un mot sa stabilité ? Pour répondre à ces questions, cet ouvrage s'est résolument situé dans l'optique de l'acteur étatique lui-même, prenant ainsi à contre-pied les nombreux travaux qui s'étaient surtout attachés à analyser le phénomène islamiste en tant que tel, ses origines, sa nature, les causes de son émergence et de son ampleur. L'intérêt légitime, mais quelque peu exclusif, accordé jusque-là à l'acteur islamiste semblait suggérer que les mouvements islamistes « menaient la danse » face à des régimes arabes ayant perdu l'initiative sur le terrain, se contentant de réagir ponctuellement aux coups de boutoir d'une contestation de plus en plus offensive.

À l'inverse, les dix études de cas développées dans cet ouvrage – Algérie, Arabie Saoudite, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Yémen – se sont attachées à analyser en profondeur le mode de gestion par l'État de la contestation islamiste et de ses implications directes sur la légitimité et la stabilité des pouvoirs établis. La diversité et la complexité des expériences en la matière, d'un pays à l'autre, comme à l'intérieur d'un même pays, suggèrent qu'il n'existe pas de « stratégies clefs-en-main » pour gérer un phénomène qui, loin d'être uniforme et monolithique, donc prévisible, n'acquiert désormais de lisibilité et de pertinence que vu sous l'angle spécifiquement national de sa relation à l'État.

Bassma KODMANI-DARWISH est maître de recherche et responsable des études sur le monde arabe à l'Institut français des relations internationales (Ifri, Paris), et maître de conférences à l'Université de Marne-la-Vallée.

May CHARTOUNI-DUBARRY est chargée de recherche sur le Moyen-Orient et le monde arabe à l'Institut français des relations internationales (Ifri, Paris).



9 782200 015336

Questions régionales



ISBN 2 - 200 - 01533 - X